

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 24 (1927)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

N° 3.

MARS 1927

SOMMAIRE — Nécrologies : MM. Julien Douady, Félix Pierrehumbert-Duruz, Jean Arni et Lucien Chevaux. — Conseils aux débutants pour mars, par SCHUMACHER. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par Vincent ASPREA. — La Chypriote, par C. CIBOLDI. — Faut-il déplacer les cadres de pollen ? par M^{me} L. J.-M. — De l'eau propre pour nos abeilles par Jules DESBAILLETS. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Quelques chiffres, par M. JATON. — Un désinfectant puissant. — Lève-ruche, par A. G. — Nettoyage des plateaux, par M.-J. HUGLI. — Aux apiculteurs neuchâtelois. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Dons reçus. — Question N° 4. — Bibliographie.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 4 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

† JULIEN DOUADY

Le 8 février 1927 est mort, à Saint-Aubin (Neuchâtel), un fervent admirateur des abeilles et des fleurs, M. Julien Douady, horticulteur. Il fut un membre assidu de la Société d'Apiculture de la Béroche où



il a laissé un grand nombre d'amis. Doué d'un esprit observateur et possesseur de connaissances étendues, acquises par les nombreuses lectures qu'il avait faites, le « Papa Douady », comme nous l'appelions familièrement, savait toujours nous charmer par ses anecdotes et sa verve bien française. Nous aimions à le rencontrer et nous nous rappellerons toujours avec plaisir les belles heures où nos discussions se promenaient dans ce vaste et incomparable jardin de l'apiculture, s'égarant quelques fois dans tout autre domaine. Malgré de nombreuses années de pratique, il est toujours resté le collègue enthousiaste, assistant à toutes

nos assemblées et visites de ruchers et sachant communiquer à chacun le feu sacré pour ses chères amies les abeilles.

Né en 1864, en Touraine (France), M. Douady vient en Suisse en 1887 comme jardinier dans la famille de Rougemont, à Saint-Aubin. C'est là qu'il s'initia à l'art de soigner les abeilles, grâce aux bons conseils de MM. Justin Woiblet, d'illustre mémoire et Henri Bourquin que nous avons le privilège de posséder encore parmi nous. Ils furent les pionniers de l'apiculture mobiliste dans notre canton, au temps de Bertrand. Epoque mémorable où la Béroche

possédait déjà sa société d'apiculture, une des premières qui aient existé.

En 1905, M. Douady devint intéressé au rendement du rucher qu'il soignait, et à la succession de la famille de Rougemont, ses maîtres, il l'acheta et le conserva jusqu'à l'année dernière.

Depuis longtemps déjà son rêve était de posséder un grand rucher-pavillon qu'il escomptait soigner de tout son cœur et qui deviendrait la retraite de ses vieux jours, abandonnant insensiblement sa belle exploitation horticole à son fils. L'automne dernier un beau pavillon, œuvre de M. Paintard de Vandœuvres, se dressa dans son jardin, faisant l'admiration de tous. Mais, l'homme propose et Dieu dispose, son beau rêve ne put s'achever, un traître mal qui le minait depuis plus d'un an s'étant aggravé d'une grippe infectieuse, l'emporta en quelques jours.

Mentionnons encore que M. Douady fut membre du jury de l'Exposition romande d'Apiculture à Neuchâtel, en 1924. A plusieurs reprises son rucher fut le but de visites et d'assemblées de sociétés.

Julien Douady restera pour nous le modèle du travailleur persévérant et infatigable.

L. H.-W.

Dans l'adversité comme dans la joie, le fameux dicton : « Jamais deux sans trois » se réalise souvent. En effet, la section de la Béroche qui vient de perdre simultanément deux de ses vieux et dévoués membres se voit, quelques semaines plus tard, contrainte d'effacer à nouveau un nom de la liste de ses membres.

† FÉLIX PIERREHUMBERT-DURUZ

Nous ne pouvons passer sous silence le départ de cet apiculteur d'un autre âge, original et très connu de nos prédécesseurs. M. Félix Pierrehumbert-Duruz est décédé à Sauges le 12 février 1927, à l'âge de 90 ans. Il était un apiculteur entendu et possédait un important rucher. Son grand âge ne lui permettant plus ce surcroît de travail, il vendit une partie de son rucher en 1918 et le reste en 1924, alors qu'il avait 88 ans.

Jusqu'au bout il soigna avec amour ses abeilles, et semblable à Huber, le célèbre naturaliste genevois aveugle, qui pour ses expériences s'était doublé d'un collaborateur exécutant ses ordres et faisant part au savant du résultat de ses expériences, M. Pierrehumbert-Duruz, souffrant d'une cécité presque complète dans ses der-

nières années, effectuait ses visites de ruches en compagnie de son épouse qui le renseignait sur l'état du couvain, de la reine, etc.

Malgré son infirmité et son grand âge, il ne pouvait se contraindre à se séparer de ses chères amies qui furent le sujet de tant de joie durant sa longue vie et l'obligation de se défaire de son rucher fut pour lui, comme pour beaucoup de fervents apiculteurs, le commencement de la fin.

Février 1927.

L. H.-W.

† JEAN ARNI

La Société de la Béroche a été bien éprouvée ces temps. Après la mort de M. Douady, elle eut à déplorer le décès de M. Jean Arni, survenu le 15 janvier.

Jean Arni, horticulteur également, est né en 1856 à Biezwil (Soleure). Après son apprentissage à Saint-Blaise, il travailla à Lyon, puis à Neuchâtel, Lausanne et revint à Neuchâtel. En 1897, il entra chez M. Antoine Borel, au Château de Gorgier, où il est décédé après 30 années de service. C'est pendant cette dernière époque qu'il eut à s'occuper d'apiculture. Le rucher du Château était alors encore composé de ruches de paille. Reconnaisant les grands avantages de la ruche à cadres mobiles, il s'appliqua à en faire la transformation.

M. Arni aimait les abeilles et le temps qu'il leur consacrait était pour lui une agréable diversion à son travail journalier.

Il était aussi un membre assidu de la Société et fréquentait régulièrement nos assemblées et visites de ruchers.

Nous présentons encore ici nos vives sympathies à ces deux familles affligées.

Saint-Aubin, janvier 1927.

L. H.-W.

† LUCIEN CHEVAUX

Le 14 janvier, à Vallorbe, s'est éteint brusquement à la gare alors qu'il s'apprêtait à aller faire un séjour chez l'un de ses enfants, M. Lucien Chevaux, le père Chevaux comme il était appelé familièrement.

Avec lui disparaît une des figures les plus sympathiques de l'endroit. Originaire de Lussy sur Morges, il s'était fixé à Vallorbe en 1894 comme commissaire de police, puis ouvrier aux U. M. V. Travailleur acharné il a élevé une grande famille et a su se créer une modeste aisance, laquelle jointe à une petite retraite des Usines métallurgiques, lui ont aidé à jouir encore un peu de la vie.

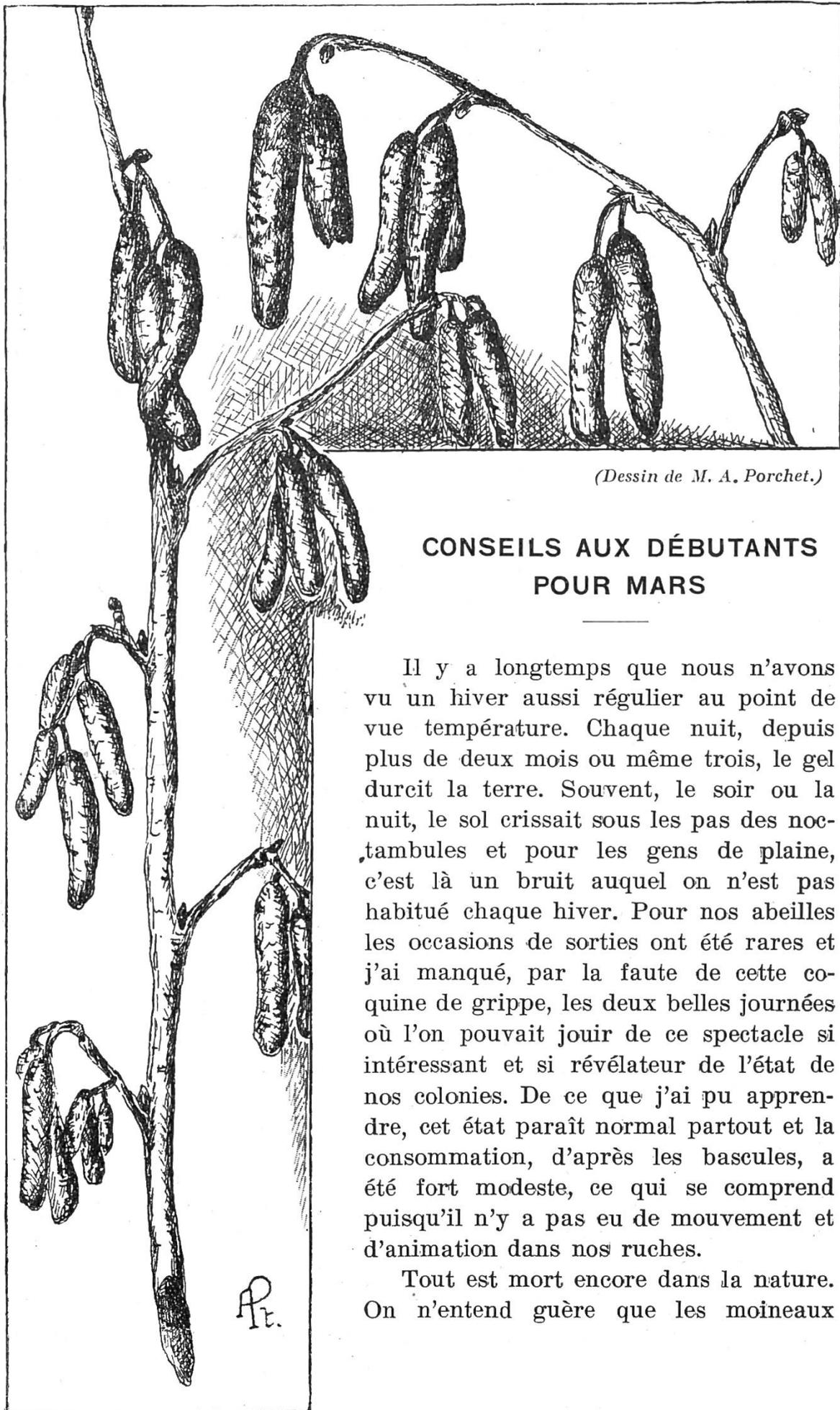
Homme de cœur, très simple, ne cherchant jamais à se mettre en évidence, il aimait à s'occuper des choses de la nature. L'apiculture qu'il connaissait déjà un peu ne tarda pas à l'attirer de nouveau ; un essaim trouvé dans les bois de Bretonnières fut pour lui l'occasion de s'y remettre. En quelques années il créa de toutes pièces un petit rucher d'une dizaine de colonies qui lui donna maints sujets de joie. Observateur attentif, méthodique, ordonné, l'apiculture n'eut bientôt plus guère de secrets pour lui. Il a fait à peu près tout ce qu'il est possible de faire dans ce domaine à 800 mètres d'altitude au Jura. L'élevage des reines l'intéressait aussi. C'était un fidèle abonné et lecteur de notre *Bulletin*.

A part cela il fut aviculteur entendu et chercheur de champignons rarement égalé ; ses concurrents « morilleurs » en savent quelque chose.

Lucien Chevaux laisse à tous ceux qui l'ont connu, particulièrement aux apiculteurs de la région, le souvenir d'un homme intègre, bon et d'une serviabilité proverbiale ; l'imposante suite l'accompagnant à sa dernière demeure en était une preuve.

Nous assurons à sa famille l'expression de notre vive sympathie.





(Dessin de M. A. Porchet.)

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MARS

Il y a longtemps que nous n'avons vu un hiver aussi régulier au point de vue température. Chaque nuit, depuis plus de deux mois ou même trois, le gel durcit la terre. Souvent, le soir ou la nuit, le sol crissait sous les pas des noctambules et pour les gens de plaine, c'est là un bruit auquel on n'est pas habitué chaque hiver. Pour nos abeilles les occasions de sorties ont été rares et j'ai manqué, par la faute de cette coquille de grippe, les deux belles journées où l'on pouvait jouir de ce spectacle si intéressant et si révélateur de l'état de nos colonies. De ce que j'ai pu apprendre, cet état paraît normal partout et la consommation, d'après les bascules, a été fort modeste, ce qui se comprend puisqu'il n'y a pas eu de mouvement et d'animation dans nos ruches.

Tout est mort encore dans la nature. On n'entend guère que les moineaux

qui viennent piailler autour des maisons et des poulaillers, les merles et merlettes viennent déchiqeter les derniers fruits tombés sous les arbres. Les chatons des noisetiers sont encore raides et tout petits, les crocus se terrent encore, à peine voit-on quelques pousses de perce-neige aujourd'hui 17 février, alors que bien souvent à pareille date, ces avant-coureurs du printemps ont déjà manifesté beaucoup de curiosité. L'œil si doux des primevères est encore enfoui dans le sommeil le plus profond, bref, il n'y a encore rien qui puisse éveiller nos ruchées, nos vaillantes cohortes de butineuses.

Mais la saison peut s'ouvrir rapidement, et l'apiculteur doit se tenir prêt à procéder aux premières opérations de l'année apicole.

Après cet hiver où l'on a pu se documenter théoriquement, (et de nombreux débutants ont largement et avec raison, profité de la bibliothèque), voici venir la saison où l'on va faire de la pratique et mettre à l'épreuve les connaissances acquises dans les livres. J'espère que vous avez pris de nombreuses notes et que vous allez vérifier sur le vif ces observations faites au cours de vos lectures. C'est là le vrai moyen pour progresser : savoir unir une bonne culture théorique à une pratique faite avec intelligence et méthode. C'est pourquoi nous vous avons vivement recommandé de « bucher » vos manuels.

Si plusieurs journées chaudes se présentent, vous pourrez découvrir vos ruches et laisser le soleil pénétrer les calfeutrages. Vous pourrez même, si vous le jugez indispensable, jeter un coup d'œil à l'intérieur, mais uniquement pour vous rendre compte des provisions. Dans cette première investigation, ne prenez pas les rayons hors du corps de ruche, cela refroidit trop le nid à couvain. Notez immédiatement ce que vous avez vu et pour cela prenez votre agenda apicole. Cet opuscule devient de plus en plus intéressant chaque année, il est bien conçu, pratique et avec lui, vous avez une documentation qui vous reste, alors qu'avec de simples carnets ou feuilles de papier, vous n'avez que des fragments qui s'égarerent ou qui ne vous renseignent pas sur les points qui restent obscurs, pour un débutant ou même pour celui qui ne compte plus les piqûres. Si vous ne l'avez pas encore, croyez-moi, adressez-vous tout de suite à M. Wyss, éditeur, à Saint-Aubin (Neuchâtel).

Vous avez constaté qu'une de vos colonies est bien près de la fin de ses provisions et par conséquent de la faim, allez-vous lui donner du sirop, même épais. Cela semble le plus simple, mais de nombreuses expériences et tous les vieux durs à cuire de l'apicul-

ture vous diront : Halte. Ce n'est pas encore le moment. Vous risquez gros en le faisant. Personne ne pourra vous empêcher de le faire quand même, il se peut même que cela vous réussisse une fois, si le temps venait à favoriser par exception cette imprudence, mais que savez-vous du temps qu'il fera et vous risquez de provoquer une dépopulation qui vous laissera une colonie affaiblie et prête à contracter toutes les maladies. Donnez de la nourriture, mais sous forme solide, en pétrissant du miel avec du sucre en poudre selon les formules des pâtisseries ou des manuels d'apiculture ou adressez-vous, pour plus de sûreté, aux négociants qui annoncent les plaques toutes préparées.

Ce dont les abeilles ont le plus besoin et ce qui leur coûte le plus à trouver c'est l'eau nécessaire à la bouillie des bœufs au berceau. Si vos nourrisseurs sont pratiques et se trouvent sur le nid à couvain, dans la partie chaude et bien couverte, vous pouvez leur donner de l'eau, bouillie, et légèrement miellée. Dans les pavillons cela se pratique couramment ; pour nos ruches en plein air, c'est plus difficile, mais encore possible avec toutes les précautions pour bien recouvrir et bien calfeutrer par dessus. N'en donnez que peu : un litre ou un peu plus, car il faut que cela soit absorbé rapidement. Si vous n'osez ou ne pouvez pas le faire, faites alors un abreuvoir, bien exposé au soleil et à proximité immédiate des ruches. Vous aurez plaisir à le voir assiégé, couvert d'une foule assoiffée et si votre eau est sucrée ou miellée, tiédie, elle sera absorbée en une demi-journée. Et bien que l'alcool en soit absent, il y a là la plus joyeuse des fêtes.

Avec la réapparition des journées chaudes, il semble au débutant qu'il va pouvoir enlever les ennuyeux calfeutrages qui le gênent dans les visites qu'il voudrait faire à répétées fois. Non, au contraire laissez tout et même augmentez encore l'épaisseur des garnitures, j'attends même ce moment pour mettre encore des coussins d'épicéa. Il n'est pas bien difficile de comprendre la raison de ce qui semble un non-sens : le couvain va en augmentant, la population par contre diminue et il faut suppléer par un redoublement de précautions contre le froid aux déficits de chaleur. En outre, il y a des retours de froid à craindre pendant deux mois encore, si ce n'est plus. Laissez donc toutes les doublures et utilisez à cet effet tous les vieux tapis, habits de tout acabit et toutes les choses en bit que vous voudrez, pourvu que vous mainteniez le plus de chaleur possible à la famille abeillière qui ne demande qu'à prospérer.

Et enfin, ne négligez pas de nettoyer les plateaux, vous évitez ainsi à vos ouvrières une besogne pénible et dangereuse ; d'un seul coup de racloir, vous faites l'ouvrage d'une journée de toute une colonie. Attendez à plus tard pour le nettoyer à fond, bornez-vous à enlever le plus gros des détritiques de l'hiver et examinez-les pour chaque ruche, cela vous renseignera sur l'état de la colonie.

Pour le reste, laissez à Monsieur Printemps le temps de venir faire ses premières tournées magiques et transformer toutes choses et vous-même laissez-vous une fois de plus griser par tout ce que cette merveilleuse saison vient nous offrir chaque année.

Daillens, 17 février.

Schumacher.

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

Chaque colonie doit avoir sa biographie spécialement pour ce qui concerne la capacité de production, comparée aux autres. D'année en année, toutes les reines devenant de moindre qualité seront tuées sans regret, pour ne conserver que les meilleures, ayant en vue d'arriver à un idéal. On tiendra des notes de la descendance de chaque reine et des progrès atteints d'une génération à l'autre ; et en continuant ce travail pendant plusieurs années, on finira par avoir une race d'abeilles de qualité supérieure qu'il sera facile de conserver ; vu que les mâles seront fils des meilleures reines.

Il est évident que l'on ne peut être bon éleveur de reines si l'on a pas à disposition plusieurs colonies sur lesquelles travailler ; — dans une localité favorable à la production du miel, — et si les reines d'élevage ne sont pas tenues dans de grandes ruches (comme la Dadant-Blatt par exemple) où les reines à sélectionner puissent montrer ce qu'elles sont capables de faire.

C'est pour cela que nous ne pouvons approuver le système de certains éleveurs qui n'entretiennent que des nuclei et peu de colonies pour y prélever rayons et abeilles pour monter leurs nuclei. Ces éleveurs n'ont pas le moyen de vérifier les qualités effectives des reines qu'ils élèvent ; ils n'ont même pas la possibilité de développer aucune de ces qualités, car une reine qui pond dans un nucleus ne peut pas montrer si elle est capable de donner une colonie fournissant de grandes récoltes, et alors avec quelle certitude

faire le choix des meilleures pondeuses. Ce choix est abandonné à lui-même ou pour mieux dire on n'en tient aucun compte. Tout éleveur sérieux et consciencieux doit tenir un rucher de nombreuses ruches de production ; améliorer d'année en année la production de ses colonies et des meilleures de celles-ci prélever les reproducteurs.

Il faut en outre se souvenir qu'un élevage prolongé en nuclei tend à diminuer la capacité d'ovification de la reine. La fonction développe l'organe, et les organes peu exercés diminuent d'activité et tendent à s'atrophier ; tandis que l'exercice leur confère une plus forte vitalité et capacité de travail. Or les reines tenues de mère en fille dans des nuclei de 3 ou 4 rayons ne peuvent donner libre essor à la capacité de leurs ovaires ; ceux-ci travaillent peu à produire moins. La ruche grande, populeuse, animée d'un incessant labeur, au printemps est au contraire le milieu le plus indiqué pour porter au maximum l'activité de tous ses membres, et là la reine développe ses organes pour la plus forte production possible.

Il paraît certain que dans les premiers temps de leur évolution, toutes les abeilles, — de même celles qui aujourd'hui sont ouvrières — déposaient des œufs, comme aujourd'hui font les guêpes, et que peu à peu, pour la différence qui est inhérente à l'évolution même, la fonction se soit restreinte à une seule femelle. Or, si cela est vrai, chacun voit quelle énorme augmentation le nombre individuel des œufs déposés a atteint quand une seule abeille doit suppléer à toutes les autres, qui se sont spécialisées à d'autres travaux. Il ne faut donc pas croire que l'ovification soit quelque chose de fixe ; elle est sujette à augmenter ou diminuer — outre que pour toutes les autres raisons, — en conséquence de l'exercice augmenté ou diminué des organes correspondants.

Les Américains sont justement orgueilleux des résultats obtenus dans l'élevage des reines italiennes et il est certain qu'ils progresseront toujours plus, parce qu'ils sont progressifs par nature et travaillent sans se lasser. Mais il faut convenir que les systèmes les plus perfectionnés sont mis en pratique en Suisse par le *Verein schweizerischer Bienenfreunde*. Les éleveurs et les sociétés font tous partie de l'Association et celle-ci établit les points fondamentaux selon lesquels ils doivent travailler, individuellement ou collectivement. Les résultats sont enregistrés, contrôlés et ensuite confirmés ou rejetés. A la base de ce travail se trouve l'élevage sélectionné (Rassenzucht) fait dans des stations spéciales (Belegstationen), tenues en endroits isolés dans les Alpes où les reines peuvent être fécondées par des mâles choisis avec sûreté de contrôle. Chaque

année et chaque semestre se tiennent des réunions d'éleveurs (Züchterkonferenzen), dans lesquelles se discutent les résultats obtenus, s'élaborent de nouveaux projets, se modifient les vieilles idées, et où l'on fait trésor des résultats acquis par l'expérience.

Non pas de l'expérience d'un seul ou due à un seul cas : celle-ci servant seulement pour des expériences ultérieures, et seulement quand un bon nombre d'éleveurs déclarent avoir obtenus les mêmes résultats ; bien que travaillant dans des circonstances, conditions et climats différents, pendant des mois et des années ; alors on décide si le cas mérite d'être pris en considération. Mais avant d'être définitivement reconnu, il est encore passé à des analyses et épreuves complémentaires. Le bon est retenu ; ce qui est encore vague est étudié ; ce qui est sûr vient, mis en circulation pour être pratiqué et propagé par tous.

Une organisation semblable n'existe chez aucune autre nation, et probablement n'existera jamais, car les conditions offertes par la Suisse par la conformation montagneuse du pays pour l'isolement des stations sont presque un privilège.

Mais on peut obtenir beaucoup, même ailleurs, moyennant un travail suivi, dirigé par de bonnes connaissances et maintenu plusieurs années de suite. L'amélioration de la récolte en sera la récompense la plus appréciée, mais il y en a encore d'autres qui ne sont pas à dédaigner, principalement la résistance contre les différentes formes de peste. Quand un rucher est attaqué par de telles maladies, il se trouve toujours un pourcentage de colonies qui reste indemnes. Je me rappelle d'avoir vu un rucher mal tenu, où l'entement, d'année en année, toutes les colonies succombèrent à la peste américaine ; toutes moins une qui se maintint toujours saine et prospère. Le Dr Dzierzon eu, en 1848, environ 500 colonies détruites par la peste (on ignorait alors le moyen de les soigner). Il ne lui en resta que dix, mais de ces dix il obtint en 3 ans presque 400 familles et il n'eut plus de peste dans son rucher.

Cela fait croire, avec toute probabilité, que les dix colonies survivantes possédaient des qualités exceptionnelles de résistance à la maladie ; qu'elles étaient pour ainsi dire immunisées, spécialement si l'on tient compte du fait que, ignorant la cause du mal et sa façon de se propager, on ne prenait aucune précaution pour éloigner de la portée des abeilles le matériel empesté.

Mais, toujours à propos de sélection, ces faits nous portent à considérer sous un autre angle que d'habitude l'élevage consanguin. La destruction opérée par la peste dans le rucher de Dzierzon a agi

comme une énergique sélection, tendant à éliminer les sujets peu résistants et à révéler les autres. Des quelques survivants furent obtenues environ 400 colonies, mais avec un fort élevage consanguin; pourtant cet élevage n'apporta la dégénération ni l'affaiblissement, mais perpétua la résistance à la maladie puisque la peste n'apparut plus dans ce rucher. Si donc les sujets n'ont que des bonnes qualités, parfois aussi quelque peu de mauvaises, mais en infime proportion, l'élevage consanguin donnera de bons résultats; admettant toutefois que l'infusion de sang nouveau est conseillable de temps en temps. Ce qui importe est de savoir choisir les caractères utiles.

Maintenant, je voudrais exhorter les éleveurs italiens à être appliqués dans le choix des reproducteurs, — ce qui leur est plus facile qu'aux américains, par exemple — pour que la renommée de notre abeille se maintienne inaltérée.

Car elle commence à s'altérer si un scientifique comme E.-F. Phillips, ami de nos abeilles, et les ayant en estime, écrivait, à titre privé, au Dr A.-F. Bonney, que les abeilles italiennes importées variaient et qu'il fallait en faire l'élevage en Amérique pour les améliorer. Et dans son article principal: « Beekeeping », page 200, observait: « Aux Etats-Unis, une attention spéciale est vouée à l'élevage des abeilles italiennes, et il est probablement vrai que l'on peut en obtenir de meilleures en Amérique qu'en Italie. » Il faut donc bien se mettre en tête qu'aujourd'hui, par le perfectionnement des méthodes apicoles, les exigences ont augmenté et qu'il faut pouvoir tenir le pas aux meilleurs pour ne pas rester en arrière. Il ne suffit pas d'élever, il faut sélectionner et améliorer toujours.

La sélection et l'amélioration sont en général rendu possibles du fait que les animaux (comme les plantes) sont capables de varier (en couleur, corporature, développement de certains organes, etc.) et de transmettre à leur descendance les mêmes variations. Durant la vie de l'individu, les variations adviennent spécialement en conséquence de la nécessité de s'adapter à l'ambiance; nécessité de lutter contre des autres créatures ou contre le froid, le chaud, le jeûne prolongé, etc.; tandis que la transmission des caractères acquis (non ceux artificiels toutefois, comme la mutilation) aux descendants, soit l'hérédité, se produit selon certaines lois qui furent pour la première fois découvertes et divulguées par Grégoire Mendel, moine autrichien, en 1865. Sa doctrine (Mendélisme) est basée sur la conception des caractères unité et peut s'énoncer ainsi: Chaque forme et chaque caractère est hérité comme singularité et unité séparée, entièrement indépendante de l'hérédité des autres carac-

tères ; chacun de ceux-ci étant lui-même une unité ou caractères différents. L'organisme entier est donc le complexe des caractères unités ; et ceux-ci sont transmis séparément à la descendance. Les processus de variations sélection et évolution (développement progressif) sont applicables séparément à chaque unité (c'est-à-dire à chaque caractère, etc.) comme tel. L'hérédité a lieu dans la cellule germinative, considérée comme distincte des cellules du corps. »

Une autre loi intéressant l'éleveur est la loi Galtin, qui peut brièvement s'énoncer ainsi : La descendance hérite la moitié de sa nature des parents, un quart des aïeux, un huitième des bisaïeux, et ainsi de suite.

Toutefois, l'hérédité n'est pas parfaitement régulière. Elle est parfois dérangée accidentellement par l'atavisme soit la tendance à retourner à quelque type ancestral, et à reproduire quelque particularité qui paraissait éliminée.

(A suivre.)

Vincent Asprea.

LA CHYPRIOTE

L'article de M. Perret-Maisonneuve sur « La Chypriote », dans le *Bulletin* de février, m'incite à vous faire savoir ce qu'en pense M. Asprea dans son édition 1926 dont je possède le volume. Voici ce qu'il écrit : « Une seule race pourrait mériter notre attention ; celle de l'abeille de l'Ile de Chypre ; apte à croiser avec l'abeille italienne. » Dans la première édition de mon manuel de l'élevage des reines, j'avais écrit : l'abeille chypriote devient simplement féroce quand on ouvre sa ruche, etc.

Mais M. Perret-Maisonneuve, dans son magnifique ouvrage « L'apiculture intensive et l'élevage des reines », est d'une opinion diverse : « Qu'elle manque parfois d'amabilité, écrit-il en effet, est indéniable ; mais arriver à écrire, comme cela s'est fait, que sa férocité répand l'épouvante aux alentours et qu'elle est indomptable, est de la pure fantaisie. Personne ne voudrait s'en occuper si elle était vraiment si terrible, et elle est au contraire suffisamment répandue. » *Comment concilier cette bonne opinion avec ce qu'écrivent par exemple les Root ?* « Les abeilles orientales, — lit-on dans leur *A. B. C.*, page 488, édition 1919, — sont plus irritables ; spécialement les chypriotes. Il semble que la fumée n'a pas de pouvoir sur elles. Elles se lancent 20 à 30 à la fois ; sans préavis et piquent l'apiculteur au moment même où elles le touchent. Plus elles sont enfumées et

plus enragées elles deviennent. Les chypriotes sont les abeilles les plus irascibles importées dans notre pays ; si irascibles qu'il est difficile de trouver aux Etats-Unis un éleveur qui en vende. L'auteur de ces lignes (Root) vendit une fois une reine importée de Chypre, et le client, après l'avoir gardée quelque temps, la restitua disant que ses abeilles étaient si méchantes qu'elles avaient une fois obligé sa famille à se réfugier à la cave. Ces mêmes abeilles se fâchaient parfois au point que l'entière colonie sortait en aspect de guerre. Bien que la progéniture de cette reine fût particulièrement agressive, les chypriotes sont en général si désagréables à traiter, qu'elles sont pour ainsi dire éliminées des Etats-Unis. La seule qualité en leur faveur est qu'elles élèvent abondamment de couvain ; mais elles en élèvent aussi excessivement après la grande récolte ; elles consomment à élever des abeilles toutes les provisions disponibles ; tandis que les italiennes conservent leurs forces et laissent suffisamment de miel pour l'hiver. »

L'opinion de C.-P. Dadant (*The Honey Bee*, 1922, page 559) est analogue à celle des Root, quant au caractère des chypriotes. « Elles assaillent promptement qui entreprend de les manier. La fumée les effraye mais ne les dompte pas », etc., etc.

E. Phillips (*Beekeeping*, page 196) : « Cette abeille fut éprouvée à fond par les apiculteurs américains. Elle hiverne bien, à condition que la colonie ne s'affaiblisse pas par un élevage hivernal. Les ouvrières sont extraordinairement agressives ; ne se laissent pas dompter par la fumée. Elles eurent une grande publicité et furent largement essayées ; mais en dépit de leurs qualités, restant intraitables, elles furent abandonnées. »

Il faut donc croire, que puisque M. Perret-Maisonneuve dit seulement qu'elle manque parfois d'aménité, qu'il a eu à faire à quelques exemplaires d'une docilité exceptionnelle ; vu que l'expérience, sur large échelle et prolongée, faite aux Etats-Unis, laisse peu, sinon aucune espérance, à qui voudrait tenter encore l'essai, que telle exception puisse devenir une règle.

Les choses pourraient aller autrement pour les croisements. Dadant affirme qu'un léger mélange de cette race avec l'italienne améliore cette dernière merveilleusement pour la couleur et l'activité au travail, mais que souvent l'indomptable caractère des chypriotes se maintient.

De meilleurs résultats, quant au caractère, Giraud-Paboud, distingué éleveur français, les obtint, lequel fit féconder des reines pures chypriotes par des mâles italiens et constata, au dire de Perret-Maison-

neuve, que les abeilles provenant de ces accouplements étaient d'excellentes butineuses sans avoir l'irascibilité des chypriotes. Perret-Maisonneuve fait part d'avoir personnellement observé que le croisement des chypriotes avec l'abeille française donnait un hybride docile, fécond et de grand rapport ; avertissant toutefois qu'il n'entend pas généraliser le cas vérifié.

Somme toute, la tentative d'améliorer ultérieurement notre race italienne mérite d'être faite, moyennant une petite adjonction de sang vigoureux étranger ; d'autant plus que les produits des bons croisements tendent à acquérir une plus forte résistance aux maladies ; meilleur développement et activité plus grande que les ascendants. Si la docilité de notre abeille n'en reste pas compromise, il y aura tout à gagner au croisement avec l'abeille chypriote. D'aspect, elle ressemble beaucoup à l'italienne ; elle est même plus dorée, spécialement sur le dos, tandis que la pointe de l'abdomen est noire.

La reine passe assez facilement à travers le zinc perforé.

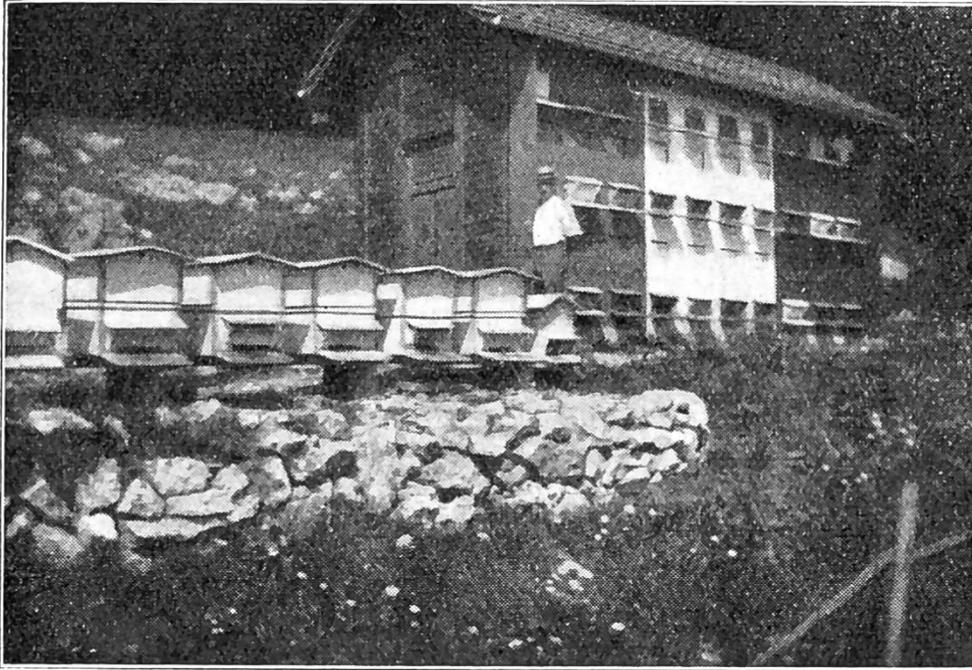
C. Ciboldi.

FAUT-IL DÉPLACER LES CADRES DE POLLEN ?

En automne, j'ai pour principe de laisser le nid à couvain tel que le préparent les abeilles, me bornant à enlever les rayons superflus et à compléter — par du bon sirop — les provisions qui leur sont nécessaires.

Mais à la visite de ce printemps, au début du mois d'avril, je remarque qu'une colonie a, au centre du nid, trois rayons garnis de couvain bien compact ; puis le rayon suivant possède encore intérieurement une jolie plaque de couvain, tandis que le côté extérieur en est complètement dépourvu ; mais, par contre, de nombreuses cellules remplies de pollen garnissent ce côté du cadre ainsi que la face correspondante du cadre suivant ; de sorte que cette ruelle aurait pu être dénommée : magasin à pollen. Les mêmes dispositions de couvain et pollen se retrouvaient identiques des deux côtés du nid. Que faire ? Déplacer ce pollen vers les bords et intercaler à sa place un cadre vide, fut ma première idée. Puis, je demeurais perplexe : « Si les abeilles ont emmagasiné ce pollen-là et non à l'extrémité du nid c'est, sans doute, pour l'avoir à portée immédiate — sous la main pourrait-on dire — en l'éloignant ; je contrarie donc leur instinct et les oblige à des allées et venues inutiles et peut-être même nuisibles ; s'il survient un abaissement de température, cas qui se

présente chez nous à peu près chaque printemps. Bah ! me disais-je, pour conclure, laissons donc les abeilles agir à leur guise d'ailleurs, elles qui déplacent les provisions de miel lorsqu'il devient nécessaire de faire de la place pour la ponte, sauront sûrement en faire autant pour le pollen. » Eh bien ! non, elles ne le déplacèrent pas. Peut-être



Rucher de M. SALCHLI, à Villiers (Neuch.)
Système D.-B., construit par les frères Lienheer, à Savagnier.

que celui-ci ne se prête pas à de telles manipulations. Toujours est-il qu'à la visite suivante, je trouvais ce nid à couvain en tous points semblables à ce que j'avais constaté précédemment ; même étendue de couvain, avec mêmes ruelles de pollen de chaque côté ; seulement sur le côté extérieur du dernier rayon, tout contre la planche de partition, j'y trouvais la reine qui y vérifiait consciencieusement chaque cellule et y déposait ensuite un œuf. Accompagnée de quelques abeilles seulement, et séparée du reste de la population par cette ruelle froide et à peu près inhabitée, elle donnait, d'une manière saisissante l'impression d'une majesté en exil. Etant fixée, cette fois, je me hâtais d'intercaler un rayon bâti entre le couvain et le pollen et trois à quatre jours après je procédais de même du côté opposé. Conclusion : Si pour l'hiver et le premier printemps le pollen doit être laissé là où les abeilles l'ont déposé ; par contre, il peut un peu plus tard, devenir une entrave au développement normal de la colonie.

Mme L. J.-M.

DE L'EAU PROPRE POUR NOS ABEILLES

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans le *Bulletin* de février courant, l'article de M. Louis Roussy, intitulé : « De l'eau propre pour les abeilles ».

Je possède une trentaine de ruches placées sur deux rangs parallèles, donc deux rangs de quinze. A quelques mètres de ces ruches, devant le premier rang, se trouve une rigole servant d'égoût à une fontaine communale. Presque chaque printemps je constate à ma première visite la perte de cinq à six colonies, et l'affaiblissement de beaucoup d'autres, suite de dysenterie. J'ai envoyé, il y a deux ans, un rayon des abeilles mortes au Liebefeld ; on n'a constaté aucun parasite, c'est donc bien, je crois, la diarrhée des abeilles.

Cette maladie est-elle causée par l'eau malpropre qui est absorbée en automne par les abeilles dans la rigole en question ?

Y aurait-il, parmi les lecteurs du *Bulletin* des collègues apiculteurs qui auraient subi des pertes de colonies pour une cause identique et qui pourraient nous fournir des renseignements par l'intermédiaire du *Bulletin* ?

C'est avec reconnaissance que je recevrais une réponse et je remercie d'avance le ou les collègues qui voudraient bien nous faire part de leurs constatations sur ce sujet.

Jules Desbaillets, Dardagny (Genève).

ECHOS DE PARTOUT

Un remède contre le noséma ?

M. Romedius Gürtler écrit dans la *Bayerische Biene* qu'on peut guérir le noséma en administrant aux abeilles une solution de sel de Glauber et de sel de cuisine. Il dit que, au printemps 1926, une quarantaine de ruchers étaient atteints de noséma à Meran et environs. Il ordonna, dans toute la région contaminée, de nourrir les abeilles avec la solution suivante : 4 litres d'eau sucrée, une bonne cuiller à soupe de sel de Glauber et autant de sel de cuisine.

Trois semaines plus tard, les symptômes extérieurs de la maladie avaient disparu, et, après quelques semaines d'application du traitement, le microscope ne découvrait plus aucune trace du parasite.

C'est là une bonne nouvelle ; si bonne, que beaucoup d'apiculteurs auront de la peine à l'admettre, avant que l'expérience ait été renouvelée ailleurs avec le même succès.

Trois semaines de prison pour des chatons.

L'autorité judiciaire de Straussberg, près de Berlin, a condamné à trois semaines de prison deux individus qui s'étaient introduits de nuit dans un jardin clos, et y avaient coupé des rameaux de saules couverts de chatons. Le jugement dit qu'une amende est insuffisante pour mettre fin à une pratique aussi préjudiciable à l'apiculture.

Chez nous, par les beaux dimanches de la fin de l'hiver, les citadins se répandent dans les bois et ils rentrent fièrement chez eux chargés de la dépouille des saules marsaults, dont nos abeilles ont un si grand besoin.

Lutte contre la fraude et la concurrence déloyale.

Pendant l'année 1926, les chimistes et les inspecteurs cantonaux des denrées alimentaires se sont adressés huit fois à M. Julius Frei, chef du contrôle du miel de la Suisse alémanique pour avoir son opinion au sujet d'échantillons de miel.

Il s'agissait de miels étrangers ou de mélanges mis dans le commerce sous le nom de miel suisse. Huit annonces suspectes concernant le miel ont aussi été transmises à M. Frey. Celui-ci est intervenu auprès des organes compétents des cantons de Zurich, Berne, Bâle et Lucerne. Ses efforts furent couronnés de succès et les délinquants se virent infliger des amendes importantes.

La collaboration des autorités et des apiculteurs est seule capable d'amener l'assainissement du marché du miel.

Introduction d'une reine vierge dans une ruche avec vieille reine.

Le Dr Zaiss rapporte, d'après *Bees and Honey*, un certain nombre de manières d'introduire les reines pratiquées par un apiculteur américain âgé de 85 ans et ayant 70 ans d'expérience. Ces procédés ne diffèrent guère des nôtres. Il en est un cependant qui mérite la peine d'être essayé. Il permettrait de remplacer par une reine vierge une reine devant être changée. On secoue ou on enfume la colonie suffisamment pour causer la détresse des abeilles. On laisse alors la reine vierge entrer par le trou de vol. Pendant la nuit suivante, la vieille reine est tuée et on la trouve le matin sur ou devant la planchette d'entrée. La vieille reine est ainsi supprimée sans qu'il ait été nécessaire de la chercher, et la colonie accepte une reine vierge. Si par hasard la vieille reine tue la jeune, on recommence une semaine plus tard. Le succès serait certain.

Concours de réclame.

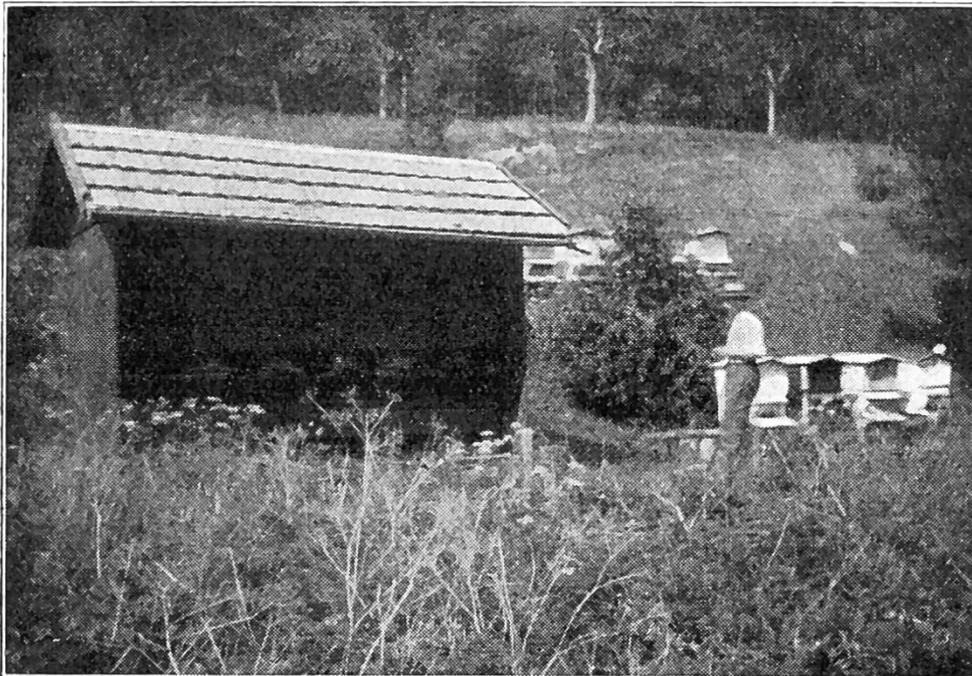
La Société suisse des Amis des abeilles a ouvert entre ses membres un concours pour la rédaction de courts articles destinés à la réclame

en faveur du miel. Un article ne doit pas dépasser cent mots ; une somme de huit cents francs est destinée à récompenser les meilleurs travaux qui deviendront la propriété de la Société.

Mauvaise plaisanterie.

Un apiculteur raconte dans le *Deutsche Imker* qu'un pillage général éclata dans son rucher pendant qu'il nourrissait ses abeilles, à la fin de l'été dernier. Il s'aperçut alors qu'un voisin malintentionné avait répandu du sirop devant le rucher afin d'exciter les abeilles. Il y a des gens qui ont réellement le génie du mal.

J. Magnenat.



« Blanc d'abeilles » à M. SALCHLI, à Villiers.

QUELQUES CHIFFRES

D'après la *Schweiz. Bienenzeitung*.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* a publié récemment un article prétendant que l'apiculture suisse s'était fortement développée depuis une trentaine d'années et qu'elle avait fait pendant cette période des progrès si extraordinaires que le nombre des apiculteurs avait doublé et celui des colonies triplé. Bien que ces suppositions soient purement erronées et ne reposent sur aucun fondement, il faut reconnaître que cette opinion est très accréditée dans certaines

régions. C'est ainsi que dans le canton de Zoug, par exemple, les apiculteurs eux-mêmes assurent que les ruches sont trop nombreuses et que la superficie du sol n'est plus suffisante pour leur assurer une récolte rémunératrice.

Or, les résultats des recensements officiels des ruches en Suisse, que nous donnons ci-dessous, sont bien faits pour affirmer le contraire :

<i>Année</i>	<i>Nombre d'apiculteurs</i>	<i>Nombre de colonies</i>
1896	44,583	254,109
1901	42,257	242,544
1911	34,351	225,030
1918	29,377	205,934
1926	35,391	259,784

Ainsi donc en Suisse, le nombre des apiculteurs aussi bien que celui des colonies a baissé constamment depuis 1896 et ces deux chiffres ne se sont relevés que dans les dernières années seulement, de telle sorte que, comparativement à 1896, notre pays possède 5675 colonies de plus en 1926, ce qui représente une augmentation de 3 % pour la Suisse allemande et 7 % pour la Suisse romande. Le nombre des apiculteurs est descendu plus fortement encore — près de 30 % — de 1896 à 1918. Il s'est relevé quelque peu dès lors, mais il n'en est pas moins inférieur de 9192 à celui de 1896.

Si l'on compare ces chiffres à la population de la Suisse, le recul est encore plus accentué, puisqu'à une époque d'augmentation de population a correspondu une diminution des ruches. En 1896, nous avions une colonie pour 11,5 habitants, nous ne possédons plus qu'une colonie pour 15 habitants en 1926, d'où un recul de 25 %.

La seule augmentation qu'il soit possible de constater est celle de la moyenne des ruches par apiculteur qui de 5,7 en 1896 passe à 7,4 en 1926.

M. Jaton.

UN DÉSINFECTANT PUISSANT

On avait déjà signalé les remarquables propriétés désinfectantes de la chloropicrine, de plus en plus ce corps tend à se substituer à l'anhydride sulfureuse, son prix peu élevé, en effet, sa toxicité faible, son action nulle sur les métaux, les matières colorantes, les cuirs, les tissus, les fourrures, etc., expliquent l'emploi chaque jour étendu de ce gaz dans les travaux de désinfection et de dératisation.

Or M. Violle a recherché l'action que pouvait également exercer la chloropicrine sur les microbes pathogènes et il a reconnu qu'une

solution aqueuse bien saturée de cette substance avait un pouvoir antiseptique très élevé, ce pouvoir est d'une part « préventif », c'est ainsi que la solution empêche toute prolifération des bacilles thyphique et parathyphique du straphylocoque du streptocoque, etc.

D'autre part, le pouvoir destructif de la chloropicrine s'est manifesté nettement à l'égard des bacilles dysentérique, pyocyanique, etc.

Rappelons que nous avons déjà parlé dans *Je sais tout* des expériences de M. Gabriel Bernard relatives à l'étouffement des vers à soie à l'aide de la chloropicrine.

Il y a de là pour l'hygiène et la médecine une intéressante découverte, d'autant plus que l'action anti-microbienne du produit semble se maintenir plus longtemps que celle du chlore, de l'iode et de leurs dérivés.

Communiqué par M. Chevigny, Genève.

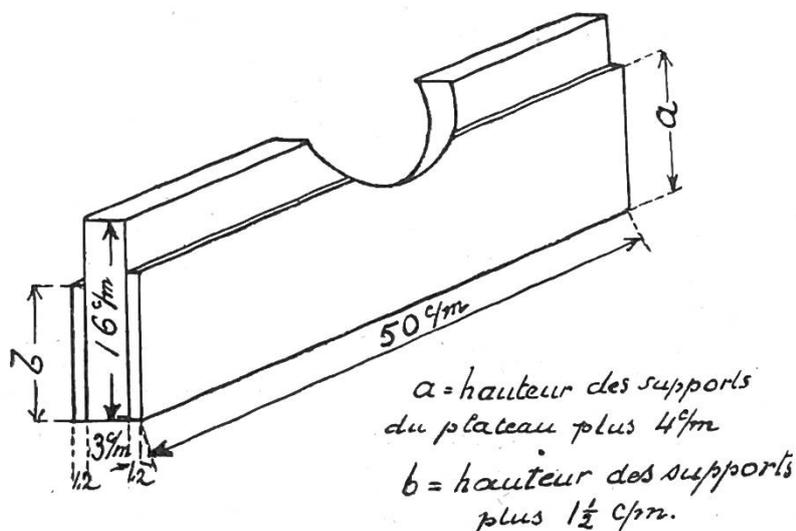
(Tiré de *Je sais tout*.)

Y aurait-il possibilité d'utiliser ce pouvoir désinfectant en apiculture ? Prière aux chimistes, biologistes, etc., de nous envoyer des réponses.

LÈVE-RUCHE

Il est utile, aux premiers beaux jours, fin février début de mars, de nettoyer à fond les plateaux de ruches. Il n'y a pas à s'étendre sur les avantages de cette opération d'hygiène, d'aération, de propreté. Mais encore faut-il pouvoir la faire sans troubler, même un jour de sortie des abeilles, le nid encore compact. Les rares

*Deux blocs jumeaux
pour soulever le corps de ruche*



apiculteurs qui ont des ruches à plateau mobile bien agencé peuvent procéder sans crainte. Ceux qui ont les ruches ordinaires, avec plateau logé dans la battue inférieure ont plus de peine. Il faut s'y mettre à deux et encore les risques de chocs, de heurts sont grands. Avec les blocs dessinés ci-dessus, le nettoyage est singulièrement facilité. On soulève d'un côté la ruche dont le poids est soulagé par l'enlèvement du chapiteau ; on place un bloc sous la joue de battue, l'encoche évite le pincement des doigts ; on soulève l'autre côté, on place le deuxième bloc. Le plateau reste en place ; il peut être retiré, soit de l'avant, soit de l'arrière.

Le bloc est fait d'un morceau de planche de sapin de 3 cm. d'épaisseur, contre lequel sont clouées deux planchettes de 12 mm. Ces planchettes peuvent avoir un ou deux centimètres de plus que la hauteur des supports de plateau, si ceux-ci sont sortis par devant ; il faut 4 cm. s'il faut les sortir par l'arrière. C'est pour cela surtout que le bloc porte une planchette de chaque côté dont la hauteur est calculée selon les besoins.

Un appareil de ce genre figurait à l'Exposition de Berne. Le croquis présenté a circulé dans l'assemblée des délégués de la Fédération vaudoise.

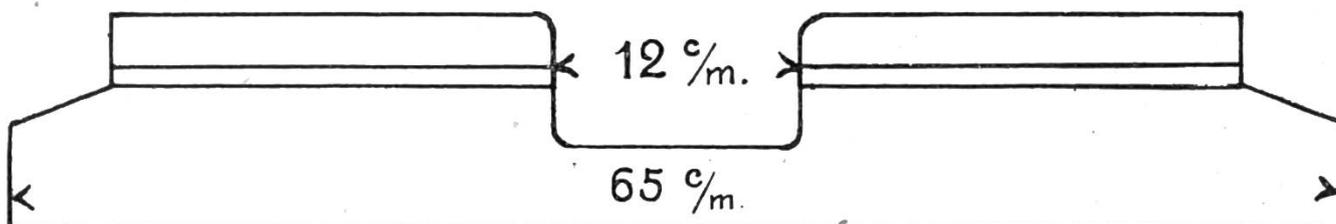
A. G.



> 60 <

NETTOYAGE DES PLATEAUX

- I. Carrelet de 80/60 mm. avec battue de 1 cm. de profond sur 2 cm. de large.
- II. Carrelet de 28/25 mm.



Dans la lutte contre les microbes, la propreté n'est-elle pas un des plus sûrs garants.

En été les abeilles s'occupent elles-mêmes de ce point. Mais en hiver les détritux, les ordures tombent sur le plateau et s'y accumulent avec les cadavres d'abeilles. Au printemps un nettoyage énergique s'impose. L'apiculteur s'arme d'une raclette, enlève les résidus et remet le plateau en place encore humide. Pour ma part

je suis persuadé que le travail n'est fait qu'à moitié. On enlève ce que l'on voit et on laisse sur le plateau le pire : les microbes ou leurs spores. Les abeilles dans leur va et vient continuel foulent constamment de leurs pattes tous ces foyers d'épidémies. Une désinfection doit compléter le raclage du plateau.

A cet effet je prends de l'eau chaude additionnée de quelques cuillerées de formaline, une bonne brosse de racines et le travail va rondement.

Pour faciliter le nettoyage de mes 20 plateaux, opération que je fais toujours seul, je me sers de deux cales à battues, d'un modèle connu, mais qui devrait se trouver dans chaque rucher. Le schéma vous permettra de le construire facilement.

Pour l'opération, enfumer la ruche par le trou de vol. D'une main soulever la ruche d'un côté, de l'autre main glisser la première cale en place. Répéter la même manœuvre pour le second côté. Le plateau tombe d'un centimètre dans la battue inférieure. Encore quelques jets de fumée et vous tirez à vous le plateau comme le tiroir d'une commode.

Pour 20 ruches, l'opération ne prend pas plus d'une demi-heure.

M.-J. Hugli.

AUX APICULTEURS NEUCHATELOIS

*L'apiculture à l'Exposition cantonale neuchâteloise d'Agriculture,
à Boudry.*

La Société cantonale d'agriculture prépare pour cet automne une grande exposition qui aura lieu du 10 au 20 septembre, à Boudry.

Cette manifestation qui groupera toutes les branches de l'agriculture ainsi que les branches annexes sera également pourvue de son exposition apicole (Groupe V). A cet effet, un comité s'est constitué qui a pour tâche l'organisation de la dite exposition.

Un grand effort se fait actuellement dans tous les groupes exposants pour présenter au public, toujours plus difficile, un spectacle attrayant. Tout laisse prévoir que l'Exposition cantonale de 1927 surpassera ce qui a été fait dans notre canton jusqu'à ce jour.

Nous ne pouvons pas rester en arrière, et après Neuchâtel en 1924 et Berne en 1925, nous saurons encore prouver que l'apiculture n'est pas une branche morte, mais vit réellement avec toute sa poésie et tous ses bienfaits.

Dans ce but, nous faisons appel à tous les apiculteurs du canton afin qu'ils fassent un petit effort et présentent leurs produits, soit par une exposition individuelle ou en section. De cette façon chacun contribuera de son mieux à présenter favorablement l'apiculture au sein de cette grande manifestation agricole. Le succès de notre exposition apicole est déjà en partie assuré vu que chaque section y participera ainsi que la Commission de la loque, sans compter les inscriptions déjà annoncées. Mais nous pouvons et nous devons faire plus

encore car les autres groupes de l'Exposition se dépensent sans compter.

Afin de faciliter et d'encourager les exposants, quelques innovations ont été introduites :

1. Les exposants individuels, par leur propre exposition, peuvent contribuer au classement de leur section respective.

2. Un pavillon de vente sera établi où seuls les exposants pourront déposer des miels à vendre à l'emporté.

Le prix minime de location des emplacements, soit fr. 2.— le m² sous tente, contribuera aussi à favoriser les exposants.

Les délais d'inscription sont fixés au 1^{er} avril pour le matériel apicole et au 1^{er} juillet pour les miels et cire.

Le règlement ainsi que les formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès du président du Groupe V, M. L. Haesler-Wyss, à Saint-Aubin ou M. E.-E. Girard, à Boudry, commissaire général.

Chers apiculteurs neuchâtelois, nous voilà au début d'une nouvelle saison apicole, le moment est propice pour préparer en toute tranquillité son petit travail qui, ajouté à beaucoup d'autres, formeront le beau pavillon apicole qui sera certainement le joyau de l'Exposition.

Nous comptons donc sur vous...

Le Comité du Groupe V.

Règlement du Groupe V de l'Exposition cantonale neuchâteloise d'agriculture à Boudry, du 10 au 20 septembre 1927. — Dispositions spéciales. — Art. 21. Le groupe Apiculture comprend tous les domaines de cette branche, sauf les abeilles vivantes exposées par colonies.

Peuvent être exposés:

I. Produits. — *a)* Miel coulé, miel en rayons, sections, capotes, ouvrages artistiques ou spéciaux. Les lots de miel extrait devront se composer d'au moins dix bocaux de 1 kg., ceux de miel en rayons d'au moins 5 kg. Les bocaux courants devront être uniformes et seront fournis par le comité du groupe. (S'adresser à M. A. Richard, vice-président à Peseux.) *b)* Cire en rayons naturels et artificiels, représentation des trois espèces de cellules, constructions sur feuilles gaufrées, cire pure en blocs, cire d'opercules, cire de vieux rayons. Curiosités construites par les abeilles. *c)* Produits du miel : hydromels, liqueurs, vinaigre au miel, etc., ou tous autres produits dans lesquels il entre une certaine quantité de miel : bonbons et biscômes de toutes espèces, pains d'épices, leckerlis, recettes de ménage, etc. Remèdes dans lesquels il entre du miel. *d)* Produits de la cire : feuilles gaufrées, cierges, onguents, mastics à greffer, encaustique, produits divers, ainsi que tous travaux artistiques fabriqués avec de la cire d'abeilles. *e)* Propolis, ainsi que tous autres produits dérivant de la ruche.

II. Habitations et installations. — Ruches à rayons mobiles et fixes, ruches isolées et assemblées, ruchettes, pavillons, ruches d'élevage, ruches pépinières, ruches d'observation, ruchettes de fécondation, boîtes de transport pour reines et essaims, installations diverses, etc.

III. Outillage. — Appareils spéciaux pour la fabrication des ruches, machines à extraire et à clarifier le miel, appareils à désoperculer, machines à fondre la cire, machines pour la fabrication des feuilles gaufrées, matériel d'élevage et d'introduction des reines. Outils pour toutes les opérations apicoles. Bocaux, boîtes, bidons, sections, etc., pour la conservation, le transport et la vente du miel. Emballages pour le transport et la présentation des sections, etc.

IV. Travaux scientifiques. — *a)* Manuels, journaux, brochures, etc. *b)* Herbiers de plantes mellifères et travaux pour la propagation de

ces plantes. *c)* Photographies dans tous les domaines de l'apiculture. *d)* Graphiques représentant l'apiculture dans le canton et en Suisse. *e)* Maladies des abeilles. *f)* Ennemis des abeilles. *g)* Travaux indiquant l'utilité de l'apiculture pour l'agriculture et la culture des fruits. *h)* Etiquettes diverses pour bocaux, bidons, sections. etc. *i)* Statuts et règlements de nos sociétés, etc.

Art. 22. Les produits, miel et cires exposés, peuvent concourir individuellement et en collectivité pour leur section ou groupement en même temps. Tous les miels exposés et vendus à l'exposition doivent être contrôlés et munis de l'estampille du contrôle de la Société romande d'Apiculture.

Art. 23. Le délai d'inscription pour les exposants de matériel apicole est fixé au 1^{er} avril 1927 ; pour les produits, miel et cire, le délai est prolongé au 1^{er} juillet 1927.

Art. 24. Les récompenses prévues sont : Diplôme d'honneur. Prix de 1^{er} classe. Prix de 2^{me} classe. Prix de 3^{me} classe. Mention honorable. La somme mise à la disposition du jury pour récompenser les exposants de ce groupe étant dépendante du nombre des inscriptions, ne pourra être communiquée que plus tard.

Art. 25. Toutes les décisions du comité du groupe — dans la mesure où elles engagent les finances de l'exposition et dépassent les crédits mis — à disposition — restent soumises à la ratification du Comité d'organisation.

Au nom du Comité du Groupe V, Apiculture :

Le secrétaire,
(signé) A. Vuille.

Le président,
(signé) L. HAESLER-WYSS.

NOUVELLES DES SECTIONS

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA F. V. A.

à Lausanne, le 12 février 1927.

L'assemblée des délégués de la Fédération vaudoise d'apiculture s'est réunie le 12 février 1927, au Restaurant des Deux-Gares, à Lausanne, sous la présidence de M. Piot, président.

Seize sections sur 19 sont représentées. M. le président salue la présence de M. Schumacher, le dévoué rédacteur du *Bulletin*, M. Mayor, président de la « Romande » ainsi que M. Magnenat, inspecteur cantonal de la loque se font excuser.

M. Piot rappelle au souvenir des délégués la mort de M. Forestier, inspecteur cantonal de la loque.

Après lecture du dernier procès-verbal, M. le président donne connaissance de son rapport sur l'activité de notre société en 1926. Notre effectif est d'environ 1800. S'il est en diminution cela provient surtout de l'année déficitaire.

Le printemps 1926 promettait une campagne heureuse quand, subitement, le mauvais temps vint complètement arrêter le travail de nos abeilles. Quelques apiculteurs privilégiés ont pu prélever quelques kilogrammes de miel, mais la plupart de nos sociétaires n'ont rien récolté ; la seconde récolte fut nulle. La moyenne par ruche s'élève de 4 à 5 kg.

Les abeilles n'ont pu pourvoir à leur entretien et ramasser leurs

provisions d'hiver. Aussi a-t-il fallu donner beaucoup de sirop de sucre. Il est à prévoir que le nombre de ruches diminuera sensiblement au printemps, car plusieurs colonies périront de faim cet hiver.

Un des sujets étudiés par le bureau de la Fédération est le recensement des ruches. Ce recensement fait par les inspecteurs de bétail le 2 janvier de chaque année ne nous donne pas entière satisfaction, non qu'il ne soit pas fait consciencieusement par les représentants du gouvernement, mais il est difficile de faire à cette époque un recensement exact ; les colonies ne pouvant se visiter, il n'existe aucun moyen de contrôle. D'autre-part, un certain nombre d'apiculteurs font de fausses déclarations et ainsi évitent le paiement de la taxe d'assurance

La Fédération a demandé au Département de l'Intérieur d'organiser tous les deux ans, par région, des cours pour les inspecteurs de la loque, afin de rafraîchir leurs connaissances et de les mettre au courant des découvertes nouvelles. M. Forestier, inspecteur cantonal commença ces cours ; malheureusement sa mort prématurée vint interrompre son activité. Sur présentation de la Fédération, le Conseil d'Etat a nommé, pour le remplacer M. Justin Magnenat, à Renens, avec M. C. Jaquier, à Bussigny, comme suppléant.

L'assemblée générale de la Fédération eut lieu à Avenches, le 18 juillet. Pour cette importante journée apicole vaudoise, le bureau avait fait appel à MM. Billeter, professeur à l'Université de Neuchâtel, M. le Dr Morgenthaler, du Liebefeld, et M. Tondu, de la Station viticole d'essais, Lausanne.

MM. Billeter et Tondu parlèrent de l'emploi des sels arsenicaux dans la lutte contre les parasites de la vigne et des arbres fruitiers, et du danger qu'ils présentent pour les abeilles. M. Billeter nous fit un exposé très documenté, très intéressant ayant comme conclusion qu'il est nécessaire de faire un complément d'enquête pour résoudre le problème de l'empoisonnement de nos bestioles par l'emploi de ces sels. M. Tondu est arrivé à une conclusion favorable à l'emploi des sels arsenicaux dans l'arboriculture et dans la viticulture. Comme il s'occupe aussi d'apiculture, il fera des expériences et espère arriver à des conclusions précises qu'il voudra bien nous communiquer.

M. le Dr Morgenthaler nous donna des renseignements sur les maladies contagieuses.

La loque européenne n'est pas aussi dangereuse qu'on le croit généralement. C'est la maladie qui grève le plus notre caisse d'assurance et pourtant une bonne colonie avec une bonne reine, pourvue de provisions ne sera pas atteinte par cette maladie. La Fédération peut par ses conférences et ses cours renseigner ses membres et lutter plus efficacement contre les maladies contagieuses.

La loque redoutable est la loque américaine qui est introduite souvent soit par l'achat d'une colonie, soit de miel étranger. Là, il s'agit surtout d'inspecter la région avec minutie.

Quant à l'acariose, les foyers isolés du canton de Vaud ne sont pas encore expliqués et demandent une inspection générale des régions contaminées.

Pour compléter l'assemblée générale, le bureau avait organisé un concours d'emballage pour le transport des rayons de miel et l'exposition sur les marchés. Deux prix furent délivrés, le premier à M. Burdet, à Rueyres et le deuxième à M. R. Mermoud, à Poliez-le-Grand. Ce concours a donné, quoique n'ayant pas attiré beaucoup de constructeurs, des résultats appréciables.

Les comptes de 1926 sont adoptés ainsi que le budget pour 1927 qui prévoit un déficit de 51 fr. 70.

La Section des Alpes demande qu'on étudie la question d'uniformité dans le matériel apicole ; non dans le sens d'uniformiser tout le matériel, mais que pour chaque système de ruche, les mesures soient rigoureuses. Ce serait une protection pour les débutants. Il suffirait pour cela de nommer une commission qui étudierait les modèles de ruches présentés par les fabricants. Ce vœu sera transmis à la « Romande » car, pour être efficace, cette mesure devrait s'étendre à toute la Suisse romande.

Lausanne demande que la Fédération organise une étude statistique sur le nombre de ruches, d'apiculteurs non fédérés, maladies, etc. Cette question est laissée au comité pour étude et rapport pour 1928.

L'assemblée des délégués modifie les articles 7 et 11 des statuts. L'article 7 est rédigé comme suit :

Le Bureau est composé de 3 membres nommés pour 6 ans par l'assemblée générale des délégués. Ils ne sont pas immédiatement rééligibles. Un de ceux-ci est remplacé tous les deux ans.

Une section ne peut avoir plus d'un membre dans le Bureau.

L'assemblée des délégués désigne le président.

Article 11. Le mot « éventuelle » est supprimé.

Donc, chaque année, l'assemblée fixera la cotisation annuelle, fixée pour 1927 à fr. 0.20 par membre.

Pour la période transitoire, il est procédé aux nominations statutaires suivantes :

MM. E. Fankhauser, Section des Alpes, pour 6 ans.

O. Raccoursier, Section de Moudon, pour 4 ans.

J. Piot, Section du Gros de Vaud, pour 2 ans.

J. Piot est réélu président par acclamation.

Pour remplacer M. Forestier au comité de la « Romande », l'assemblée présentera M. Magnenat, inspecteur cantonal.

Les sections de Nyon et de Rolle sont désignées comme sections vérificatrices.

L'assemblée de la F. V. A. se tiendra cette année à Rolle. A ce sujet, la Section d'Orbe désirerait l'appui de la Fédération pour le vœu qu'elle a émis à la « Romande » : Pour permettre aux apiculteurs d'assister aux assemblées de la « Romande » et de la Fédération, n'y aurait-il pas lieu de faire alterner une année l'assemblée de la « Romande » et l'année suivante les assemblées des Fédérations cantonales. Ce qui est appuyé.

Plusieurs objets apicoles apportés sur le Bureau ont rendu la séance instructive. Ce sont les prix du concours d'emballage d'Avenches ainsi qu'un lève-ruche très pratique présenté par M. Cruchon, de Molondin. Ce matériel donne lieu à une intéressante discussion et la Fédération est chargée d'organiser pour 1927 un concours de lève-ruche. Un concours d'extracteurs est prévu pour 1928.

Après un échange de vue sur le travail des inspecteurs régionaux de la loque ainsi que sur le maintien ou la dissolution de l'Office du miel de la Romande, la séance est levée à 6 heures, permettant ainsi aux délégués de prendre le verre d'amitié.

* * *

Section d'Apiculture de Lausanne.

L'assemblée ordinaire d'hiver a eu lieu avec un plein succès le 30 janvier dernier à l'École normale à Lausanne. Quatre-vingts sociétaires étaient présents. La partie administrative a été rapidement conduite. L'assemblée adresse une pensée de respect et de reconnais-

sance aux disparus, à M. Forestier entre autres. Elle nomme ses délégués à la Fédération vaudoise et à la Romande, entend un rapport du président, celui-ci résume l'activité apicole de l'année et signale un premier essai de cours de comptabilité apicole qui a groupé trois convaincus de son utilité. La question vente des miels, concurrence déloyale est abordée ; l'assemblée adopte un règlement pour le ou les dépôts de miels de la Section. Elle liquide une question de la bibliothèque, en admettant le rattachement conditionnel de la modeste collection de nos volumes à la bibliothèque de la Romande. Puis la parole est donnée au conférencier, M. Ami Porchet, qui traite avec une compétence reconnue et un à propos plein de bon sens « Le développement des colonies en vue de la récolte ». Ce sujet si important est éclairé par un praticien fort averti, remarquablement au fait de la vie, des besoins des abeilles et des conditions auxquelles est subordonnée une récolte. Cette conférence fut reconfortante par son optimisme bienfaisant. Il ne faut pas en effet se laisser submerger par le souci des maladies. Le but de l'apiculture n'est pas de soigner des épidémies, mais de produire du miel. Il faut pour y arriver une dose de confiance, de foi dans l'avenir et comme précaution primordiale une grande propreté dans les ruches, beaucoup d'attention, le renouvellement actif des vieux rayons. Un merci tout spécial à l'aimable conférencier qui a su nous faire partager ses espoirs. L'assemblée décide que le résumé de cette conférence serait adressé aux sociétaires. Les absents même en auront un fruit.

Avant de lever cette belle séance, il est procédé au tirage de nombreux lots de la traditionnelle loterie.

* * *

Société d'Apiculture du Gros de Vaud.

En cette froide après-midi du 6 février, il fallait que le feu sacré de l'apiculture brûlât avec beaucoup d'intensité pour se hasarder de courir jusqu'à Echallens pour assister à cette réunion.

De blancs essaims... de neige transformaient les pauvres apiculteurs en Bonhomme Noël ou en Père Chalande à leur arrivée à l'Hôtel de Ville. Cependant je ne crains pas de dire : les absents eurent tort.

Or donc, les « présents » sont attablés devant de respectables demis de « nouveau ». Voici encore le papa Stoudmann, de Naz, que ses soixante ans et sa bonne humeur n'ont pas empêché d'être des nôtres. Il serre une profusion de mains, dit quelques « blagues » ; il est assis. La séance va commencer. A la table présidentielle, le président n'y est pas. Pauvre père Cruchet ! Espérons que le beau temps et une meilleure santé nous le rendront une prochaine fois. Tels sont nos vœux.

En son absence, M. Besson préside et donne la parole au secrétaire M. le lieutenant-colonel Piot, président de la Fédération vaudoise. M. Piot entretient longuement son auditoire sur l'activité de la section qui compte actuellement 150 membres ; puis il parle des achats de sucre, d'une lettre émanant de la Section de Grandson-Pied du Jura et demandant notre appui ainsi que celui de la Section de la Mentue, cela en vue d'organiser la réunion de la « Romande » en 1928. Je ne dois pas être indiscret, le comité prendra des arrangements avec ces Messieurs d'Yverdon. Puis, l'on désigne comme délégués à la « Romande » et à la F. V. A. les collègues Péclard et Jorand.

M. Piot donne la parole au plus sympathique des conférenciers, M. Porchet, instituteur à Vevey, passé maître dans l'art de conduire les abeilles. Son sujet : « le développement des ruchées au printemps », intéresse au plus haut point son auditoire. M. Porchet est vivement

applaudi. La conférence est suivie d'une conférence à bâtons rompus où l'on apprend des tours de mains, des trucs de vieux apiculteurs, des recettes à remplir une grimoire.

L'on se quitte à regret. L'auteur de ces lignes « ronchon » parce qu'« on » (c'est-à-dire le lieutenant-colonel Piot) lui a donné l'ordre d'être correspondant de la Section. Six cents jours de service et quelques atomes de bonne volonté aidant, ce piètre correspondant fera mieux une autre fois. J.

* * *

Section Grandson et Pied du Jura.

Nous rappelons aux sociétaires la conférence que M. Clément donnera au Café du Commerce, à Grandson, le dimanche 6 mars, à 14 heures, sur ce captivant sujet : « Huber, sa vie et son œuvre ».

M. Mayor, président de la « Romande », nous entretiendra des : « Prescriptions légales se rapportant aux ruchers ». Encore un sujet qui vaut la peine d'être entendu. Que tous, par leur présence, prouvent leur reconnaissance à ces membres actifs et dévoués. *Le Comité.*

* * *

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour le lundi 14 mars, à 20 h. 30, au local. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

* * *

Société Cantonale Neuchâteloise.

Noséma.

Notre caisse d'entr'aide s'est développée cette année d'une manière réjouissante. Nous remercions bien sincèrement tous les apiculteurs qui ont fait œuvre de solidarité en versant une petite cotisation. Le nombre des ruches assurées a presque triplé. Ce fait heureux est dû surtout au dévouement des encaisseurs bénévoles qui ont bien voulu fonctionner dans trois de nos sections.

Un de ces précieux collaborateurs a récolté à lui seul les cotisations de plus de 300 ruches. Nous espérons que l'an prochain tous les comités des sections auront trouvé quelques apiculteurs comprenant bien cette œuvre de solidarité et disposant d'un peu de temps pour visiter leurs collègues.

L'an dernier, il y avait 642 ruches assurées, cette année des cotisations ont été versées pour 1794 ruches.

Lorsque l'assuré constatera une ou des pertes, il avisera le préposé de sa région. Celui-ci se rendra chez l'assuré pour visiter avec lui la, ou les ruches, afin de pouvoir certifier qu'elles avaient de la nourriture et pour envoyer séance tenante des abeilles mortes au Liebefeld.

Les apiculteurs des Montagnes sont priés de s'adresser pour *La Chaux-de-Fonds* : à M. Arnold Vuille, Jardinets 1, ou à M. Louis Froidevaux, rue des Fleurs 24. — Pour *Le Locle* et *Les Brenets* : à M. Jules Huguenin, Verger, Le Locle. — Pour *La Sagne* : à M. Frédéric Jaquet. — Pour *Les Ponts-de-Martel* : à M. Ali Montandon.

Les apiculteurs de la *Côte neuchâteloise* et les apiculteurs de la Section du *Val-de-Travers* voudront bien s'adresser à un membre du comité de la section.

Nous espérons que nos préposés n'auront pas trop de travail et nous les remercions d'avoir bien voulu accepter cette tâche.

Souhaitons que le Noséma ne revête pas ce printemps sa forme virulente et nous pourrions bientôt disposer d'un fonds suffisant pour indemniser les fortes pertes éventuelles.

Pour le Comité : *B. Perrenoud.*

* * *

Section du Jura-Nord.

Assemblée générale, 20 mars 1927, à 13 heures précises à l'Hôtel de la Gare, à Courgenay. Ordre du jour : 1. Allocution du président. 2. Dernier protocole. 3. Passer les comptes 1926. 4. Décider de compléter les statuts, article 2. 5. Compléter le comité. 6. Organisation pour l'été, contrôle du miel, séances pratiques, etc. 7. Conférence par M. J. Walter, sur la conduite des colonies au printemps. 8. Réception de nouveaux membres. Invitation cordiale. *Le Comité.*

* * *

Val-de-Ruz.

La Section de la Société romande d'apiculture a été convoquée pour le dimanche 23 janvier écoulé ; douze membres seulement étaient présents. Ce jour-là, l'assemblée aurait dû se prononcer, si oui ou non, nous voulons exposer en section à l'exposition cantonale de 1927 qui aura lieu à Boudry au mois de septembre. Une nouvelle assemblée sera convoquée par carte pour le commencement de mars, mais s. v. p. un peu d'énergie et venez nombreux.

En outre, il a été décidé à cette dernière séance de recommander aux apiculteurs que sitôt qu'ils s'apercevront qu'une de leurs colonies ne donne pas satisfaction, de prendre des abeilles, de les envoyer au détenteur du microscope de leur circonscription. Il leur répondra d'après ses connaissances s'il y a une maladie. Il arrive souvent d'entendre des débutants dire : J'ai une faible colonie qui, voilà déjà deux ou trois ans ne donne aucun rendement ; je vais la réunir à une autre. Cette manière de faire aujourd'hui n'est plus rationnelle maintenant que la science a découvert plusieurs maladies qu'exterminent nos chères petites amies.

Vous pouvez penser quel avantage nous avons pour cultiver l'abeille sur nos ancêtres, alors soyons raisonnables.

Surtout, sachons faire un petit sacrifice en ce sens : Qu'il est préférable d'étouffer les abeilles d'une de ces colonies miséreuses et ensuite de les mettre au fourneau que de vouloir peut être donner le mal à une souche qui est une des meilleures du rucher.

Tout ceci dit en conseiller et non en autorité. *Le Comité.*

* * *

Section Erguel-Prévôté.

Nos membres sont avisés qu'ils peuvent obtenir du sucre ce printemps au prix de 61 fr. les cent kilos et 62 fr. par quantités inférieures à domicile. Se faire inscrire jusqu'au 10 mars chez le secrétaire Marcel Anklin, à Corcelles sur Moutier. Passé ce terme, il ne sera pas répondu aux demandes tardives.

Un cours d'élevage de reines aura lieu dans le courant de cet été. S'inscrire chez M. Edgar Garraux, président, à Malleray.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Grobet-Magnenat, Prilly, le 16 février 1927. — Par obéissance, essayons de dire quelques mots pour contenter notre rédacteur; il pourra les mettre au panier par exemple, car parler d'abeilles qu'on aperçoit guère c'est un tantinet difficile.

Depuis l'automne dernier où un peu de pillage anodin était signalé, tout s'est calmé au rucher. En fait l'hivernage, que l'on peut taxer d'excellent jusqu'à maintenant, a commencé dans nos parages autour du 25 novembre. Une belle sortie de propreté effectuée au début de janvier a permis de constater: santé parfaite, mortalité générale faible, consommation normale (apparemment) et la présence de toutes les reines. Le 30 janvier, nouvelle sortie de moyenne intensité. Malgré la basse température de ces jours derniers, on a pu déjà constater des apports d'eau au gros du jour; quoique faibles c'est un indice du renouveau qui réjouit chaque apiculteur. Les 15 et 16 février nouvelles petites sorties avec les mêmes constatations. Maintenant il semble que la période critique est passée, l'animation va devenir plus intense à chaque rayon de soleil et il est permis d'espérer que dorénavant tout ira bien.

DONS REÇUS

Bibliothèque: MM. Bridy, Leytron, 2 fr. — Machoud, Martigny, 2 fr. — Section Grandson - Pied du Jura, 10 fr. (Ce dernier don, par inadvertance, a été versé au compte 1926 des cotisations de la section au lieu de l'être au compte « bibliothèque ».)

Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

QUESTION No 1

« Y a-t-il un inconvénient, et si oui, lequel, à peindre les ruches neuves, intérieur compris, au carbolineum ou mieux au *carbonil avenarius* ? »

» Je crois savoir que quelques apiculteurs et même des constructeurs utilisent ce produit. »

BIBLIOGRAPHIE

LE TRADUCTEUR, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues.

Voilà une publication modeste très recommandable aux jeunes gens qui veulent faire une étude à la fois utile et attrayante des langues allemande ou française. Il y trouveront, traduits dans l'un ou l'autre idiome, sous une forme aussi irréprochable qu'on peut le désirer et en regard du texte original, des dialogues, des lettres commerciales et des morceaux de lecture dans les genres les plus divers, mais toujours choisis de façon à être lus de tous. C'est un excellent moyen d'enrichir le vocabulaire, de s'approprier par la pratique les expressions diverses et de s'habituer à la structure propre à chacune des deux langues.

Numéros spécimens gratuits sur demande par l'Administration du *TRADUCTEUR*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Nouveau

Chasse-abeilles,

reconnu dans le monde entier
comme étant le meilleur, prix **70 ct.**

S'adr. à **M. R. HEYRAUD,**
apiculteur, **St-Maurice,**

Jumelles à prismes

1^{re} qual. neuves, d'officier à vendre
à très bon marché. Occasion très
rare. Envoi évent. à l'examen.

M^{me} **M. Kirchhofer,**
z. Grüneck, **INTERLAKEN**

PLANTES MELLIFÈRES

fleurissant de juillet à octobre :

Hysope, plantes d'un an Fr. 1.75 ou
Fr. 10.— les 10 pieds, **Hypose**, pl. de 3 ans
Fr. 5.— les 2 pl., **Lavandes**, pl. de 2 ans
Fr. 3.— la pl. Culture de plantes médi-
cinales, 26, rue Carteret, **GENÈVE.**

OFFRES

Une marmite à cire, forte pression,
Fr. 55.—. **PERRENOUD, Coffrane.**

Pour cause de départ, plusieurs ruches
habitées (Système D-B.), ainsi que maté-
riel concernant l'apiculture.

S'adr. chez **Georges IMHOF, Renan.**

A VENDRE

6 ruches peuplées, D.-T. ou D.-B.
suivant convenance. Croisement
robuste et abeilles saines.

Sadr. à **Alfred BAUMGARTNER,**
Gimel (Vaud.)

La publicité du
Bulletin de la Société
Romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

MAISON DE
1^{er} ORDRE

AGENCE APICOLE, Lausanne

FONDÉE
EN 1898

*Toujours bien assorti en fournitures apicoles de
1^{er} choix : outillage, ustensiles et articles en bois,
Cire gaufrée (Broglé), plaques mellifères.*
Dépôt du matériel d'élevage de PERRET-MAISONNEUVE

Envoi franco du prix courant.

A. MOTTAZ

rue St-Laurent 19, au fond du corridor
Téléphone 33.44.

Reines et Essaims

de pure race italienne

Le soussigné est toujours vendeur de reines et essaims de
1^{er} ordre, aux prix du jour. Livrable dans l'ordre des commandes.
J'assure mes collègues de les servir à souhait.

ULRICH BRACK, Gudo (Tessin)

Adresse télégraphique : **Brack, Cugnasco Tessin.**

Successeur de Silvio Galletti.